



Bonjour et bienvenue !

Merci de :

- **garder votre micro fermé pendant la présentation**
- **utiliser le module Conversation**



Conversation

pour échanger avec nous.

Mathilde et Bénédicte

L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

- Une démarche volontaire encadrée
- Objectif : accroître la transparence de l'information envers les consommateurs sur les caractéristiques environnementales d'un produit ou service pour les aider à privilégier ceux ayant un impact moindre sur l'environnement
- **Score d'impact** basé sur l'analyse de l'ensemble du **cycle de vie**
- Référentiels méthodologiques par famille de produits réalisés par l'ADEME
- Dans certains secteurs professionnels (comme l'hébergement touristique) : **outils de calculs automatiques** cofinancés et certifiés par l'ADEME pour faciliter l'accès des entreprises, notamment des PME, à l'affichage environnemental
- Priorité 2024 de l'ADEME et des pouvoirs publics : finaliser l'expérimentation et le déploiement de l'affichage environnemental sur les secteurs alimentaires et textiles.
- **Sur la base des retours d'expérience dans ces secteurs, le dispositif s'élargira dans les années à venir afin de couvrir les principaux produits de consommation et services.**

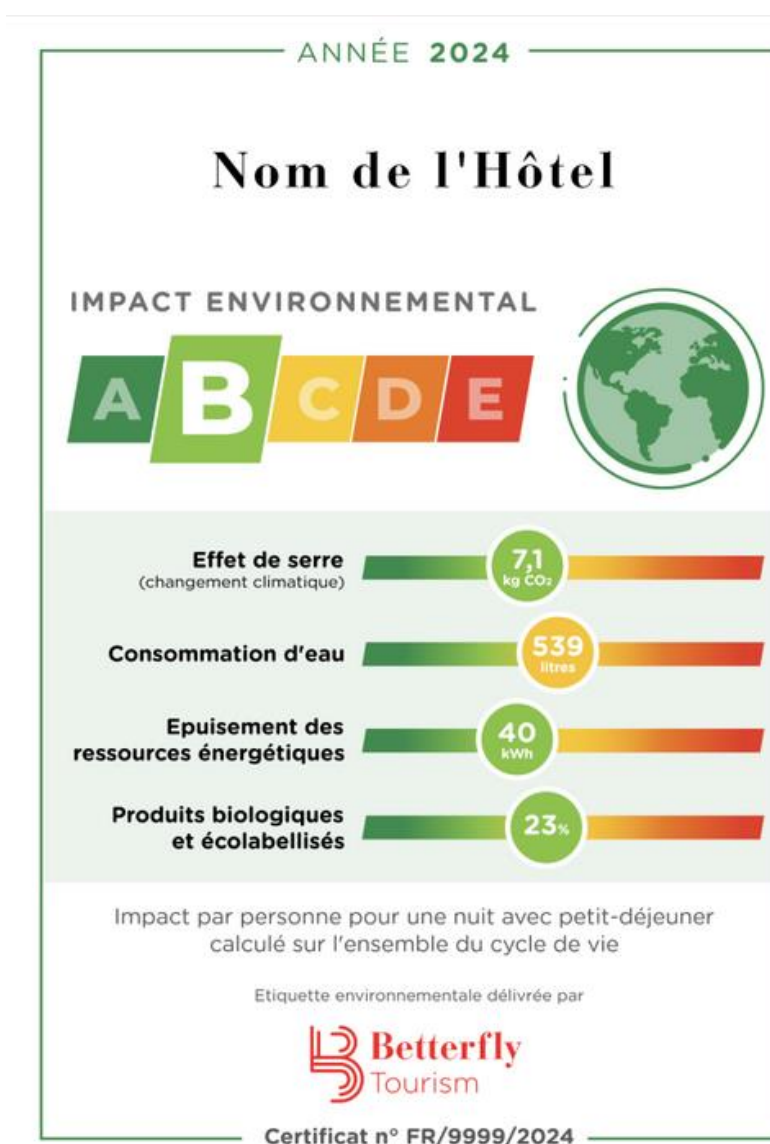


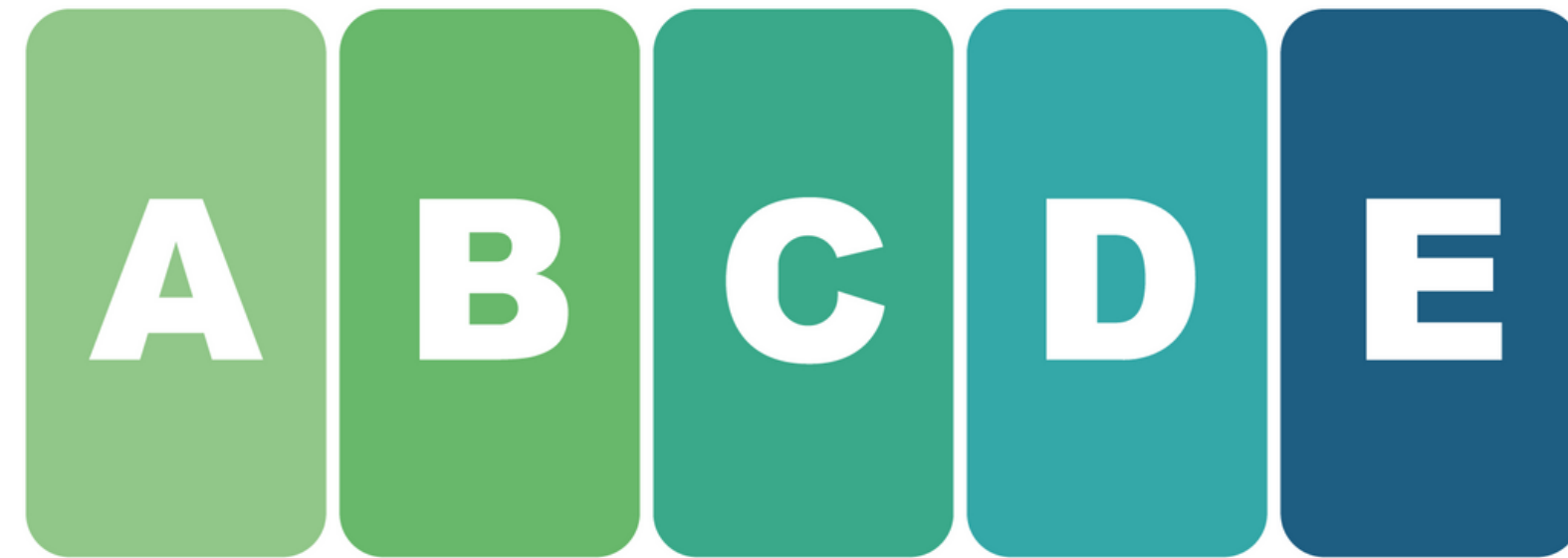
Dans le **secteur du tourisme** (affichage en cours d'expérimentation), sur la base des résultats obtenus dans 4 domaines (effet de serre, consommation d'eau, consommation des ressources énergétiques et achats), les impacts environnementaux sont calculés par nuitée et rendus sous forme d'une lettre A, B, C, D ou E (A étant la meilleure note).

Les expérimentations en cours dans le secteur du tourisme se font grâce à 2 outils de calcul :

« La Note Touristique » conçu et suivi par ABCD Tourism pour les meublés et résidences de tourisme

« Winggy » conçu et suivi par Betterfly Tourism pour les hôtels et campings





LA NOTE TOURISTIQUE

® ABCD Tourism

ABCD Tourism cabinet conseil tourisme durablement engagé
Adhérent au CLER, Réseau de la transition énergétique

L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Enregistrement 100% en ligne sur
www.lanotetouristique.com

En quoi consiste notre affichage environnemental ?

La Note Touristique est un affichage environnemental, spécialement développé pour les meublés de tourisme et les résidences de tourisme !

Propriétaires ou gestionnaires, créez votre étiquette environnementale !



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

L'étiquette environnementale – La Note Touristique :

- un affichage environnemental
- une démarche

Fournit aux **voyageurs** des **informations**

- **qualifiées** sur l'impact environnemental de leurs séjours.
- **pertinentes, objectives et comparables**, afin d'éclairer leur acte d'achat.

Une **réponse positive pour des voyageurs** qui souhaitent majoritairement adopter un comportement écoresponsable.

Permet aux **propriétaires** et aux **gestionnaires** (conciergeries ou agence de location) de meublés et de résidences de tourisme d'afficher l'impact environnemental des séjours dans leurs hébergements.

Un dispositif, certifié par l'ADEME

Qui est concerné ?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Les Meublés de tourisme :

maisons de village, gîtes, résidences de tourisme, appartements, villas, studios meublés ou hébergements insolites

Propriétaires ou gestionnaires

Les Résidences de tourisme



Pourquoi créer mon affichage ?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Création d'une image positive

En partageant votre engagement pour un tourisme plus vertueux avec des voyageurs de plus en plus sensibles aux démarches environnementales.

Création de valeur économique

Louez plus, louez mieux, en répondant aux attentes de la majorité des voyageurs souhaitant être informés des impacts et des engagements écoresponsables des hébergements dans lesquels ils séjournent.



Pourquoi créer mon affichage ?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Réduire ses coûts

Réduisez vos charges, maîtrisez vos achats et augmentez votre rentabilité

Progresser

L'étiquette environnementale facilite la mise en œuvre de votre plan d'actions de réduction de votre impact environnemental et permet de faire des économies.

Anticiper

A partir de 2026, l'affichage environnemental pourrait être amené à devenir obligatoire pour les hébergements touristiques dans le cadre de la loi AGECL.



Quand créer mon affichage ?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

A tout moment !

En cours de création, c'est aussi possible : à la demande si les données de l'année N-1 ne sont pas disponibles ou s'il s'agit d'un meublé en cours de création.

=> certificat « étiquette environnementale en cours de création »

Vous pouvez faire la **démarche** de cet affichage environnemental de façon **autonome ou** vous faire **accompagner** par ABCD Tourism.



**Quelle est la
procédure à
suivre?**



**Création de l'affichage environnemental – La Note Touristique
sur la plateforme : www.lanotetouristique.com**

Les diverses étapes de l'enregistrement de l'étiquette :

1. **Création du compte client avec mot de passe sécurisé**
2. **Enregistrement des coordonnées**
gestionnaire/propriétaire et logement
3. **Redirection avec paiement en ligne**,
suivi de l'envoi de la facture
4. **Accès au tableau de bord : enregistrement séquencé des informations** pour l'étiquette environnementale, accès aux offres de nos partenaires, paramètres pour changer le mot de passe
5. **Complétude des données et Attestation sur l'honneur**
L'enregistrement peut être réalisé en plusieurs étapes, sur le périmètre de l'année N-1
6. Accès à **l'étiquette d'une validité de 3 ans**
Version imprimée et/ou numérique

Possibilité d'assister à une séance de présentation de l'outil en ligne!

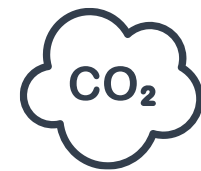


Quelle est la base de calcul des impacts?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

3 indicateurs d'impact :



Les gaz à effet de serre



Les ressources terrestres



Les ressources en eau

La petite cerise sur le gâteau au-delà de la certification !

(ou le petit pot de confiture maison !)

Nous mettons en avant la quantité de produits bio/locaux de votre panier d'accueil. Ceci permet notamment de montrer votre engagement en faveur de l'économie circulaire, créatrice de liens avec les acteurs de l'économie locale !



Quelle est la base de calcul des impacts?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Dans l'optique d'une approche globale des impacts, les diverses thématiques du questionnaire:

- **Les équipements électriques et électroniques**
- **Le textile**
- **Les produits d'entretien**
- **Les consommations en énergie et en eau**
- **L'accueil et l'entretien de l'hébergement**
- **Les espaces détente**
- **Autres informations:** le nombre de nuitées, la capacité d'accueil, les coordonnées complètes...

A noter !

Les données que vous nous fournissez sont confidentielles et ne sont transmises à aucun tiers.

Leur seule utilité est de nous communiquer les chiffres et éléments qui permettront à notre outil de calcul de calculer vos notes sur les différents impacts évalués.!



La Note Touristique et moi



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Comment faire si j'obtiens une note peu valorisante ?

Vous avez le **choix** de communiquer ou pas votre note A, B, C, D ou E !

La note est l'indicateur qui peut vous engager à entrer dans une démarche de progrès.

=> Nous vous aidons à progresser par la formation ou l'accompagnement.

La réduction d'impacts se base sur une démarche de gestion responsable et intègre ainsi parfaitement les démarches de tourisme durable, slow tourisme, tourisme bienveillant.

Aller vers un tourisme moins impactant, plus respectueux de la nature et des gens !

Comment puis-je améliorer ma note?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Quelques pistes de réduction d'impacts ...

- **Équipements** : je mets à disposition les équipements utiles et utilisés car toute production industrielle est impactante. J'oriente lors de mes achats vers des produits basse consommation.
- **Textile** : je privilégie la qualité car les impacts sont lissés sur une plus longue période. Je lave mon linge en douceur, je le sèche à l'air libre.
- **Entretien** : j'évite les produits pour désinfecter car ils sont une source importante de GES. J'entre dans une démarche de sobriété dans l'utilisation des produits d'entretien.
- **Déplacements** : je préfère les modes de mobilité douce : marche, vélo, transports en commun, je réduis les GES mais aussi les ressources. Si je suis loin et si dois effectuer de longs déplacements, j'envisage de relocaliser ces tâches.
- **Éléments techniques du bâtiment** : je bride la climatisation, le chauffage, je prévois des réducteurs de débit sur tous les points d'eau, je réduis mes impacts globalement.

=> **Je bénéficie d'un accompagnement personnalisé**



Comment valoriser ma démarche ?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

J'affiche mon certificat dans mon hébergement , sur mon site internet, via les réseaux sociaux ... (avec ou sans note !)

Je communique sur ma démarche autour de moi

- Avec mon office de tourisme...
- Avec les partenaires de ma commercialisation (plateformes, agences ...)

• Je partage le logo



- Je le mets sur mon site internet, mes réseaux sociaux
- Je l'intègre à la signature de mes mails
- Je l'emploie sur mes supports papier

Je mets à profit ma démarche pour communiquer sur toutes mes actions en faveur de la planète, si petites soient-elles !



Ils sont entrés dans la démarche, ils témoignent...



“Nous voulions vérifier que notre démarche est réalisée avec pertinence, obtenir des conseils d’amélioration, communiquer auprès de nos clients, utiliser des outils de suivi, accompagner au quotidien dans des gestes éco-responsables, établir un plan d’amélioration.”

***Sandra Michel au Gite des Lumières à Langres
Label Clé Vacances***



“Nous souhaitons avoir une démarche environnementale pour sensibiliser nos hôtes. La station des Arcs nous a parlé de cette étiquette environnementale, nous avons tout de suite adhéré !
Chaque geste compte et nous sommes très touchés par les changements environnementaux en montagne. Cette démarche est une évidence pour nous, et nous souhaitons y contribuer auprès de chaque hôte que nous accueillons.
ABCD Tourism nous a aidé dans la démarche et a su nous apporter des conseils précieux. Nous les recommandons vivement pour leur professionnalisme et leur suivi sur-mesure.”

***Laurence Magre, l'Étoile des Arcs
4 flocons Paradiski***



Combien coûte La Note Touristique ?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

Le coût de l'étiquette environnementale - La Note Touristique est actuellement de

99 € pour une durée de validité de 3 ans.

=> Offre autonomie

Cas particulier:

Si vous avez plusieurs hébergements, contactez-nous !

Si besoin, nous vous proposons des accompagnements ou des formations sur mesure



Combien coûte La Note Touristique ?



L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme

3 **types d'offres** permettant d'accéder à une formule adaptée à chaque situation.

- Saisie en **autonomie** complète avec un fil conducteur,

Avec option complémentaire :

- **Accompagnement *sur place*,**
- **Accompagnement *en distanciel* .**

[Retrouvez les offres sur La Note Touristique](#)



Combien coûte La Note Touristique ?



Offre « autonomie » :

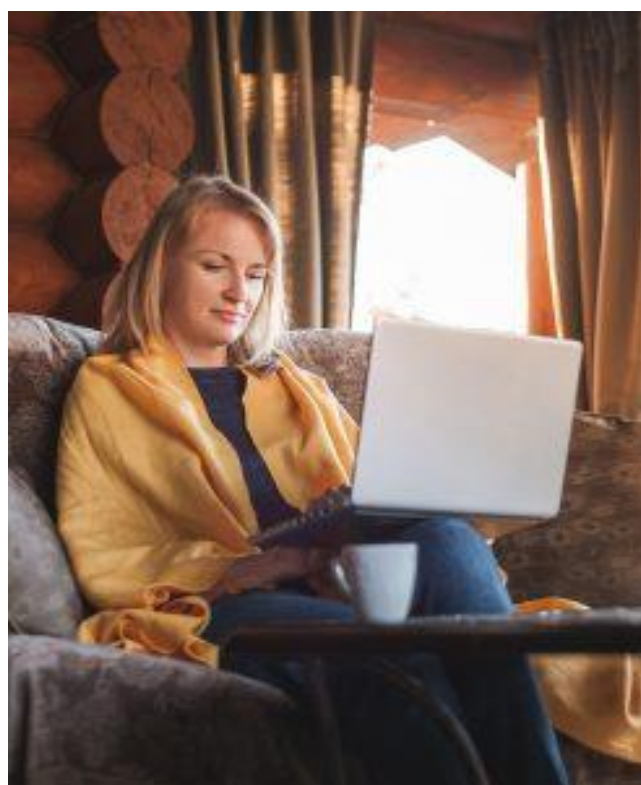
Je crée mon étiquette de façon complètement indépendante
Offre disponible 100% en ligne avec paiement sécurisé,
99 €/TTC (82,50 €/HT)

- Création de l'étiquette environnementale La Note Touristique en toute autonomie. sur la plateforme www.lanotetouristique.com où tout est prévu pour permettre l'enregistrement autonome.
- Questionnaire séquencé en suivant les différentes thématiques
- Calcul des impacts environnementaux selon les 3 indicateurs d'impact retenus par l'ADEME ; Gaz à effet de serre, ressources terrestres, eau

Un document d'accompagnement est disponible sur demande



Nos formules d'accompagnement



Offre « accompagnement en distanciel »:

J'obtiens mon étiquette et je progresse

**En extension de l'offre "autonomie",
300 €/TTC (250 €/HT)**

- 🌿 **Accompagnement** par un consultant expert de ABCD Tourism pour :
 - Le processus de calcul d'impact,
 - La création de l'étiquette environnementale,
 - La mise en place d'actions et de démarches en vue de la création de l'hébergement ou au cours de sa première année de fonctionnement,
 - La réalisation de travaux, en amont de l'affichage environnemental,
 - Améliorer et valoriser l'étiquette environnementale
- 🌿 **2 séances d'1,5 heure** en visioconférence ou téléphonique au choix.
- 🌿 **La plus-value de l'offre :**
 - Partage de notre savoir-faire
 - Réédition de l'étiquette, si nécessaire.
 - Conseils concernant la démarche de progrès
 - Suivi personnalisé en prenant en compte les données de l'hébergement.

**Des conseils adaptés et ciblés
Obtention des clés pour une démarche de progrès efficace.**



Nos formules d'accompagnement



Offre « accompagnement sur site » :

J'obtiens mon étiquette et j'intègre la démarche de progrès

En extension de l'offre « autonomie »,

950 €/TTC (792 €/HT)

- 🌿 **Accompagnement** par un consultant expert de ABCD Tourism :
 - Guidance personnalisée pour valoriser la démarche environnementale.
 - Amélioration de la performance environnementale et économique de l'établissement.
 - Conseils adaptés aux besoins et au budget de l'hébergeur.
 - Immersion complète dans la réalité de l'hébergement pour des recommandations pertinentes.
- 🌿 **1,5 jour sur site** avec hébergement d'une nuit sur place.
- 🌿 **La plus-value de l'offre :**
Une feuille de route complète comprenant :
 - Les économies à réaliser,
 - Les axes d'amélioration des impacts environnementaux,
 - Les stratégies de communication et de commercialisation personnalisées,
 - Les bonnes pratiques à mettre en place, adaptées à l'hébergement.

Valorisation de la démarche environnementale avec un objectif d'amélioration de la performance environnementale et économique.



Nos offres pour les résidences de tourisme



3 types d'offres adaptées au monde de l'entreprise permettant d'accéder à une formule adaptée à chaque situation.

- Saisie en **autonomie** avec coaching

Avec options complémentaires :

- **Accompagnement personnalisé *sur site*,**
- **Formation professionnelle des équipes** aux nouveaux challenges économiques du tourisme durable



Respect des valeurs humaines et réelle plus-value pour l'entreprise

[Retrouvez les offres sur La Note Touristique](#)



Nos offres pour les résidences de tourisme



Offre de coaching en distanciel :
Offre disponible à la demande
Sur devis à partir de 249 €/HT (299 €/TTC)

- Une formule de base spécialement conçue pour les résidences de tourisme.
- Parce que la saisie de vos données est complexe et correspond à des critères spécifiques, cette offre permet de créer votre étiquette environnementale directement en ligne tout en bénéficiant de 2 heures de coaching personnalisé.
- Le coaching est réalisé par téléphone avec un consultant expert qui vous guide à travers le processus et répond à toutes vos questions.



Nos offres pour les résidences de tourisme



Offre « accompagnement sur site » : J'obtiens mon étiquette & j'intègre la démarche de progrès RSE

Sur Devis

- 🌿 **Accompagnement** par un consultant expert de ABCD Tourism :
 - Guidance personnalisée pour valoriser la démarche environnementale,
 - Amélioration de la performance environnementale et économique de l'établissement,
 - Conseils adaptés aux besoins et au budget de l'hébergeur,
 - Immersion complète dans la réalité de l'hébergement pour des recommandations pertinentes.
- 🌿 **2 jours sur site** (avec hébergement d'une nuit sur place) **pour un accompagnement en moyenne de 3,5 jours**
- 🌿 **La plus-value de l'offre :**

Une feuille de route complète comprenant :

 - Les économies à réaliser (énergies, eau),
 - Les axes d'amélioration en termes de gestion avec l'objectif de réduire les impacts environnementaux,
 - Les stratégies de communication et de commercialisation
 - Les bonnes pratiques personnalisées pour l'établissement.



Nos offres pour les résidences de tourisme



Offre « accompagnement sur site + formation » :
J'obtiens mon étiquette & j'intègre l'expertise RSE dans mon établissement par la formation

Sur Devis +1 à 2 journées de formation à partir de 350 €/jour

- 🌿 **Offre complète, flexible et adaptée** aux besoins de l'établissement par un consultant expert de ABCD Tourism
 - Diagnostic préalable et proposition concrète d'accompagnement,
 - Valorisation de la démarche environnementale avec un objectif d'amélioration de la performance environnementale et économique,
 - Mise en place durable de la responsabilité sociale et sociétale,
 - Une feuille de route comprenant : les économies à réaliser, les axes d'amélioration des impacts environnementaux, les stratégies de communication et de commercialisation personnalisées, les bonnes pratiques à mettre en place, adaptées à l'hébergement.
- 🌿 **2 jours sur site** (avec hébergement d'une nuit sur place) **pour un accompagnement en moyenne de 3,5 jours** + 1 ou 2 jours de formation
- 🌿 **La plus-value de la formation :**
 - Intégrer les équipes à la démarche RSE,
 - Renforcer leur motivation par l'implication et la compréhension de la démarche,
 - Adapter la démarche à l'établissement,
 - Mettre en place les compétences en interne.

Journées de formation prises en charge par l'OPCO

CETTE DEMARCHE M'INTERESSE :

- J'assiste à une séance de présentation de l'outil en ligne (dates des prochaines sessions disponibles auprès de Bénédicte SEGURET)
- Je complète le questionnaire sur lanotetouristique.com

A noter :

- Etiquette offerte aux 2 premières demandes formulées auprès de Bénédicte SEGURET (*coordonnées en fin de présentation*)
- Réduction de 15 % pour l'ensemble des meublés de la Drôme avec le code promo **DROMEH6HNAB** sur lanotetouristique.com
- J'affiche ma note dans mon hébergement, sur mon site internet, dans mes signatures mail...
- Je communique ma note auprès de mon office de tourisme pour qu'elle soit ajoutée dans la base de données Apidae.
- J'informe plus largement de ma démarche tous mes partenaires.

AUTRES DEMARCHES POUR UN HEBERGEMENT

- [Guide des démarches de labellisation pour un tourisme durable](#)

(ADN Tourisme - ATD, version enrichie, septembre 2023)



- **Tout savoir sur l'écolabel européen pour les hébergements touristiques :** [consultez le support de présentation](#) du webinaire du 25 juin 2024 organisé par l'ADEME et/ou [écoutez l'enregistrement du webinaire](#)
- **Pourquoi et comment candidater au label Clef verte ?** Téléchargez le [support de présentation du webinaire Clef verte](#) organisé pour les professionnels de la Drôme le 7 mars 2024 dans le cadre de la phase de candidature pour 2025. [Visionner le replay](#)



Merci de votre attention et à votre écoute pour toute question.

Suite au webinaire, vous pouvez contacter
Bénédicte SEGURET :



04 75 82 19 20



bseguret@drome-attractivite.com